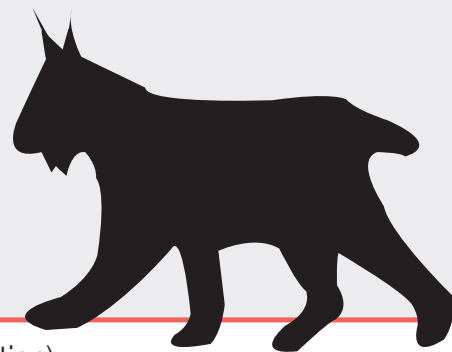


Bilan de l'exploitation du **lynx du Canada** 2000-2019

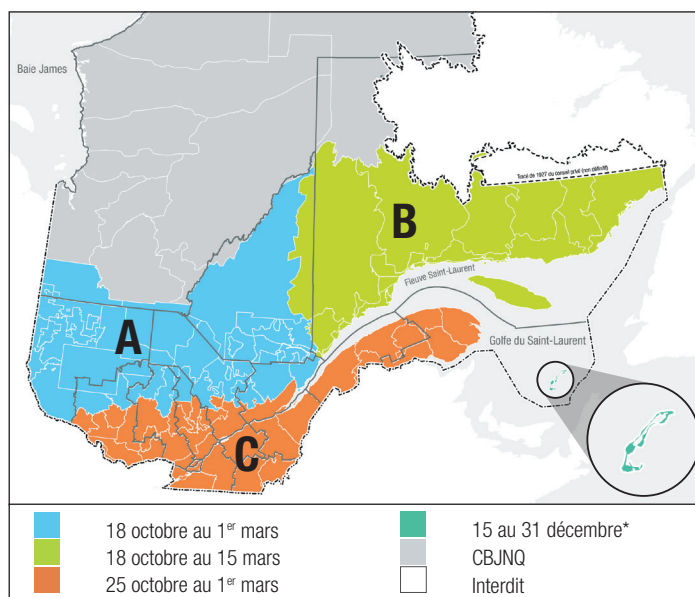


(2 ans après la mise en œuvre du plan de gestion)

Réglementation

(en date de la saison 2019-2020)

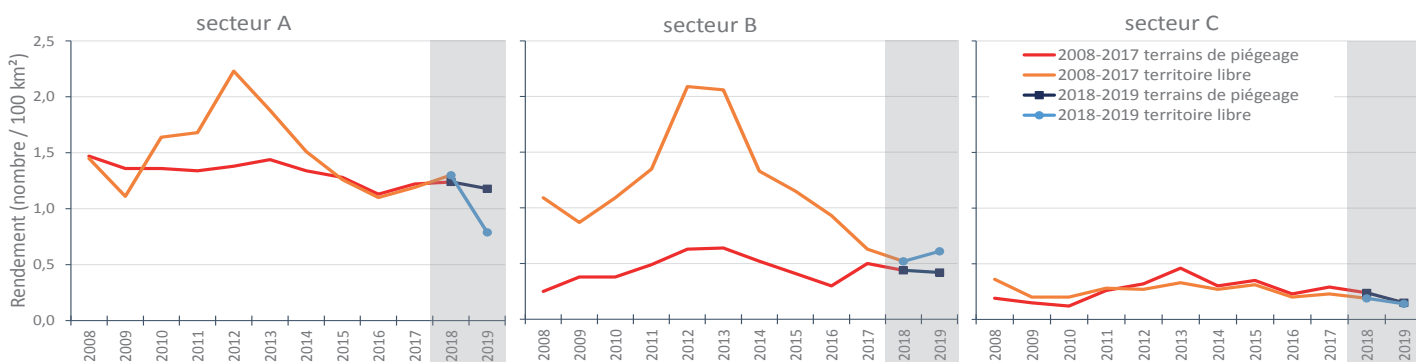
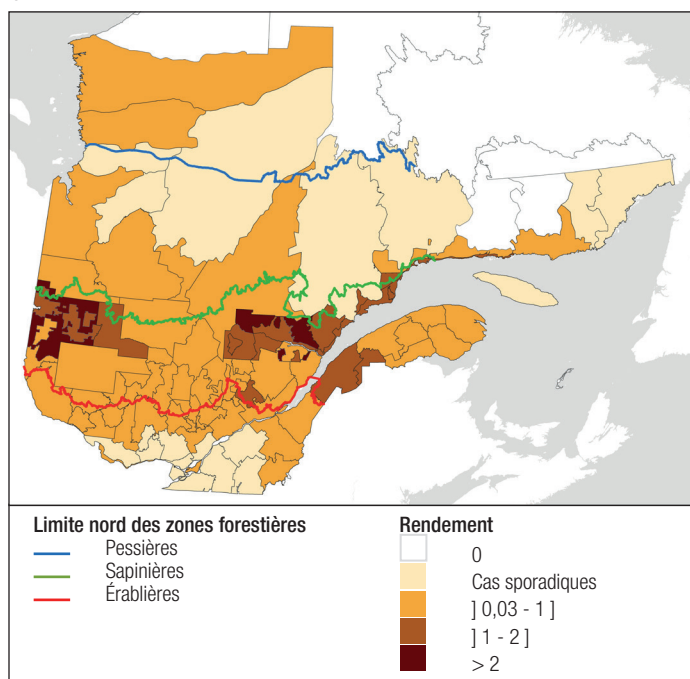
Secteurs et périodes de piégeage – lynx du Canada



*Dans le cas où il y aurait présence de l'espèce

Rendement

Rendement moyen (nombre de captures/100 km²) –
lynx du Canada – 2010-2019



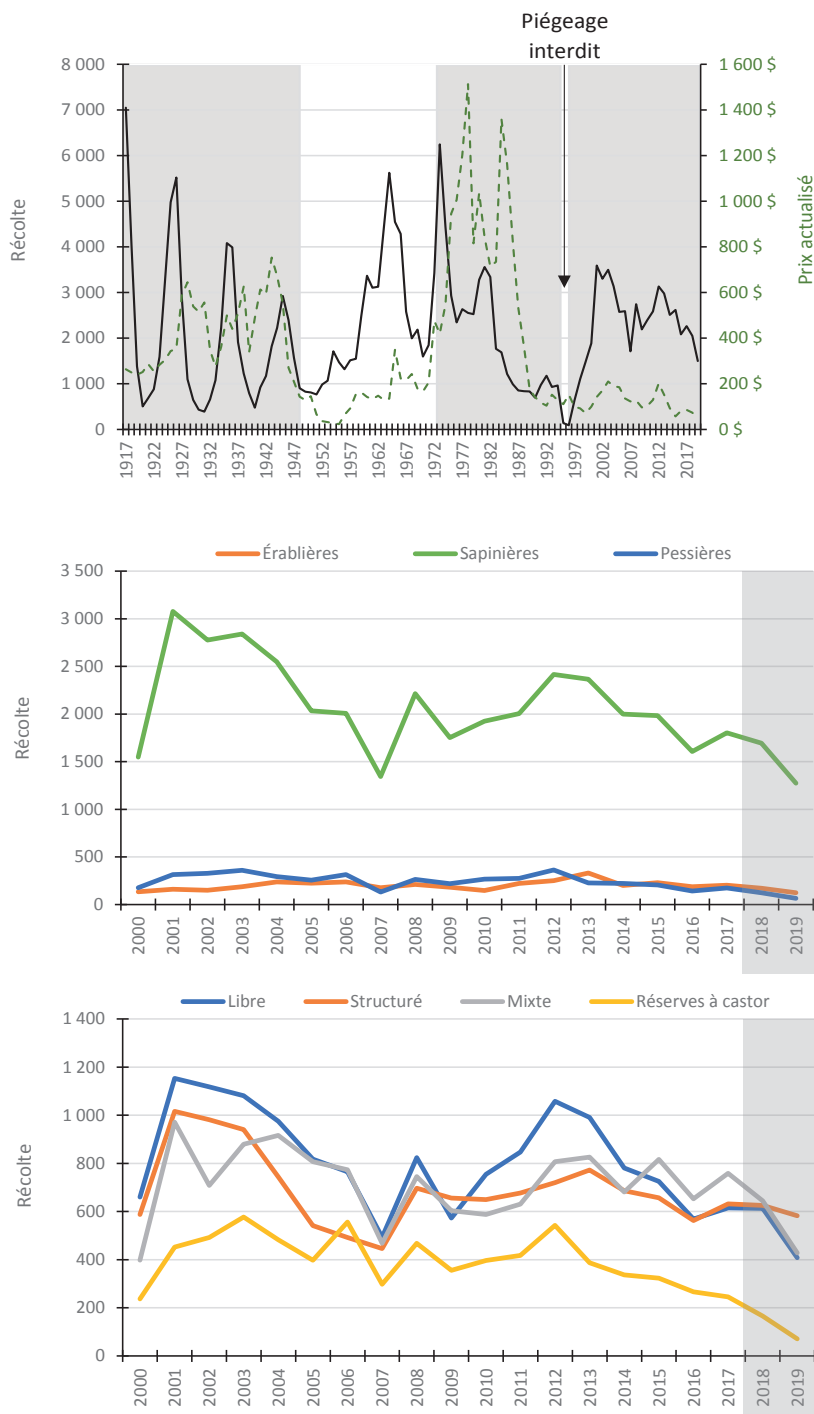
Les zones grises (2018-2019) correspondent à la période pendant laquelle le plan de gestion des animaux à fourrure est en vigueur.

Les meilleurs rendements de capture de lynx du Canada sont observés dans la zone forestière de la sapinière. En effet, la pression de piégeage est inférieure dans la pessière, et l'habitat est moins favorable pour ce lynx dans l'érablière. Par ailleurs, les rendements sont globalement stables dans les territoires structurés (terrains de piégeage), où l'on suppose que la pression de piégeage est relativement constante d'une année à l'autre, et plus variable sur les territoires libres, où la pression de piégeage suit probablement plus les fluctuations des prix de vente des fourrures.

Récolte

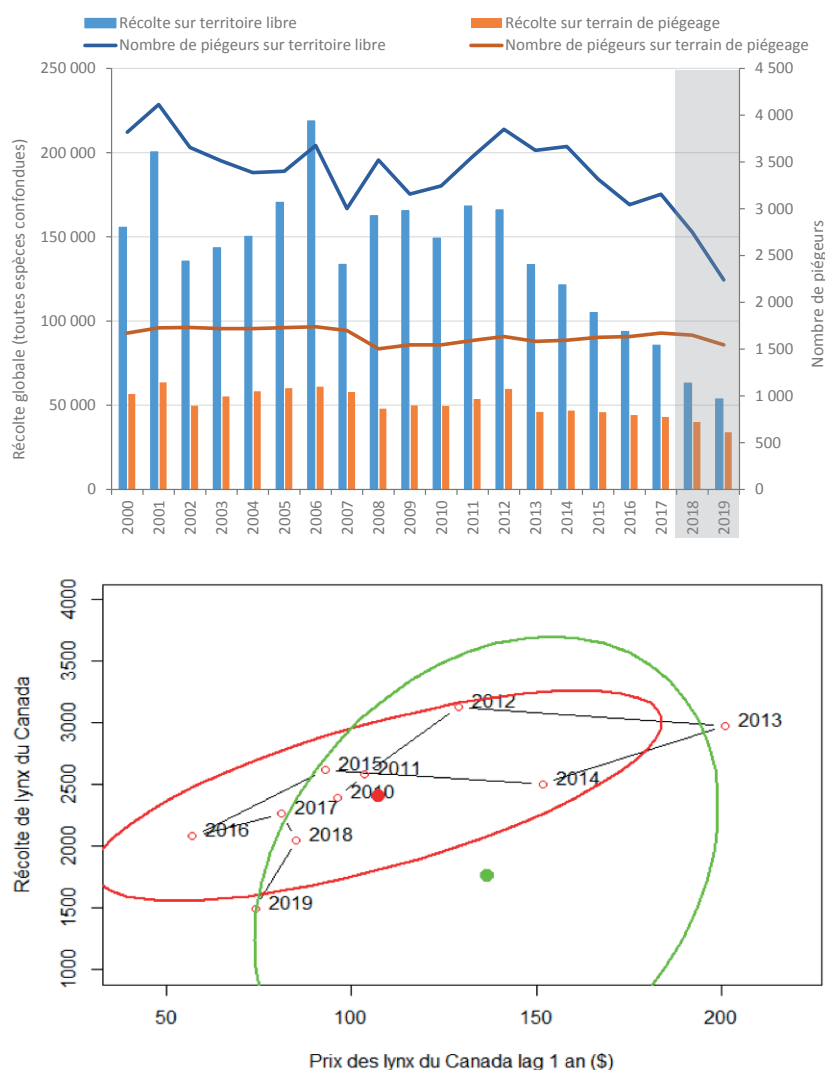
Jusque dans les années 1950, le lynx présentait des fluctuations cycliques de l'ordre de 10 ans, en réponse à l'abondance de sa proie principale, le lièvre. Cependant, ce patron cyclique s'est désagrégé depuis. Dans les années 1970 et 1980, le prix moyen offert pour une fourrure de lynx était très élevé par rapport au coût de la vie. Cette situation a engendré une surexploitation du lynx et causé la fermeture du piégeage de cette espèce dans l'ensemble du Québec en 1995-1996 et 1996-1997. Par la suite, le piégeage a graduellement été autorisé de nouveau dans les différentes régions, avec des mesures restrictives pour les piégeurs. En 2001, la population de lynx semblait bel et bien rétablie, et des modalités d'exploitation plus souples ont été adoptées. Depuis 2012, on note une tendance à la baisse de la récolte annuelle, et le patron de cyclicité des populations semble de moins en moins évident.

La récolte dans la sapinière est beaucoup plus élevée que dans les autres zones forestières. Par contre, elle se répartit assez également dans les territoires libres, structurés et mixtes, mais elle est plus faible dans les réserves à castor. La baisse de la récolte observée depuis 2012 est plus prononcée sur le territoire libre et dans les réserves à castor.



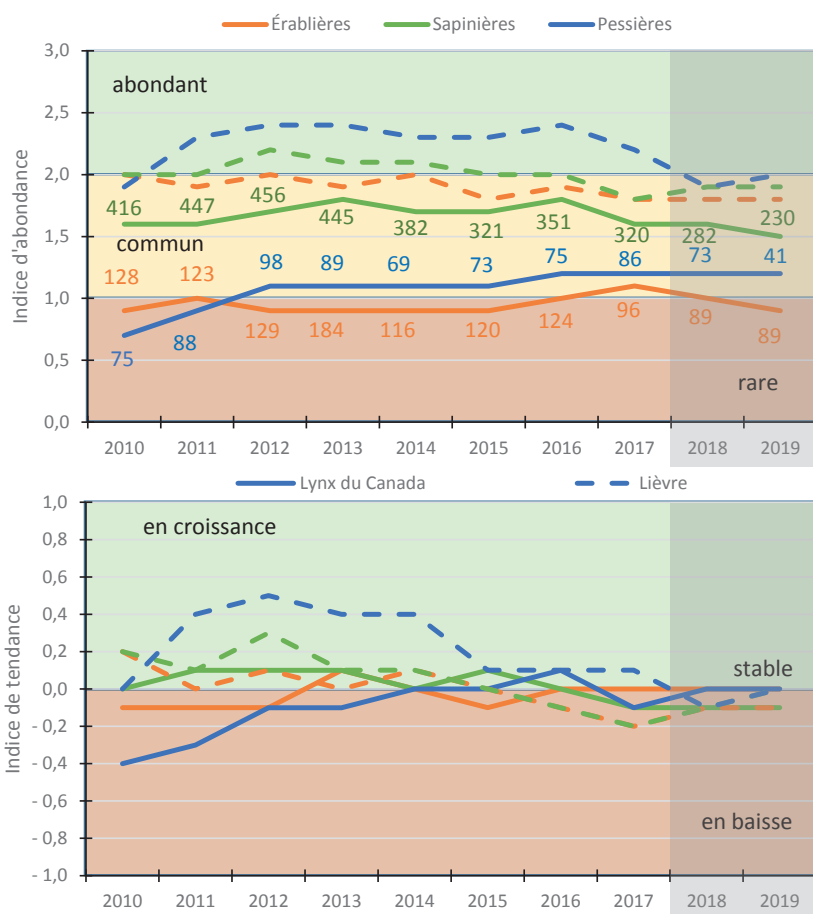
En effet, on observe depuis 2012 une baisse de la récolte globale (toutes espèces confondues), qui semble attribuable en grande partie à la baisse du nombre de piégeurs sur le territoire libre, alors que le nombre de piégeurs et la récolte globale sur les terrains de piégeage se maintiennent.

On note une corrélation entre la récolte et le prix de vente des fourrures de l'année précédente ($R^2 = 77\%$ entre 2013 et 2019, $P = 0,045$) pour le lynx du Canada. Ce graphique permet de détecter les risques de surexploitation lorsque le prix augmente alors que la récolte diminue. La tendance actuelle est rassurante étant donné que la baisse de la récolte suit la baisse des prix des fourrures (corrélation positive). Il faudra cependant suivre l'évolution du marché afin de prévenir une surexploitation advenant une éventuelle augmentation marquée des prix.



Carnets du piégeur

Les piégeurs jugent que le lynx était de rare à commun dans la pessière et l'érablière, mais commun en sapinière, et ce, pour les 10 années analysées (2010-2019). Par ailleurs, les piégeurs jugent que la population de lynx est plutôt stable dans toutes les zones forestières depuis 2012. Le lièvre d'Amérique, quant à lui, est considéré comme commun à abondant dans toutes les zones forestières.

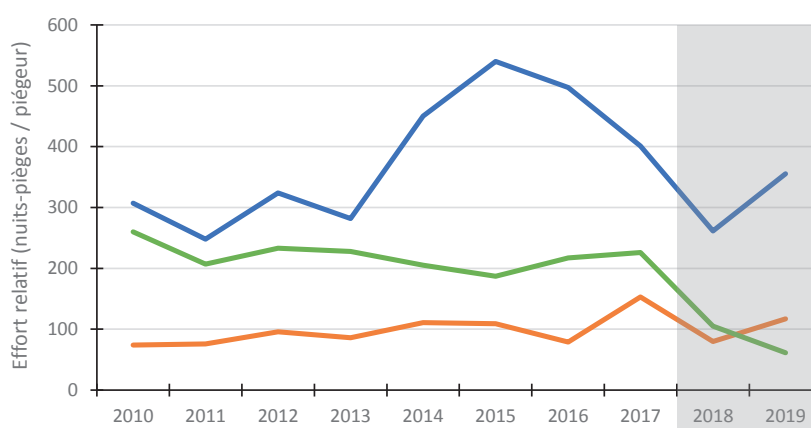
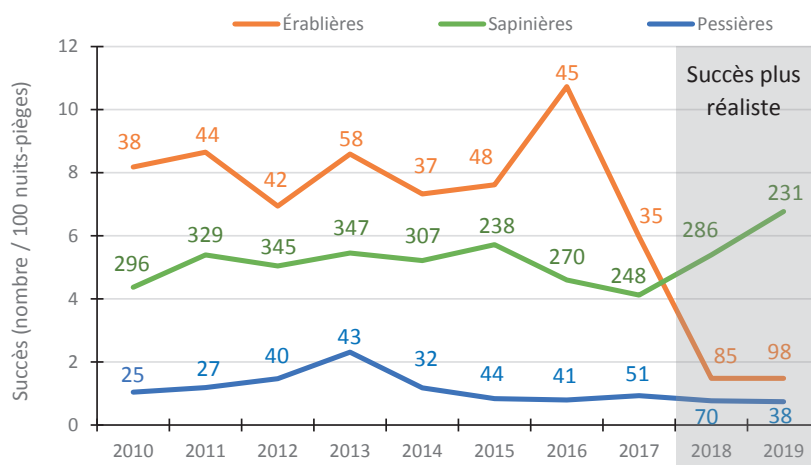


* Les chiffres correspondent au nombre de carnets du piégeur reçus pour chaque zone forestière.

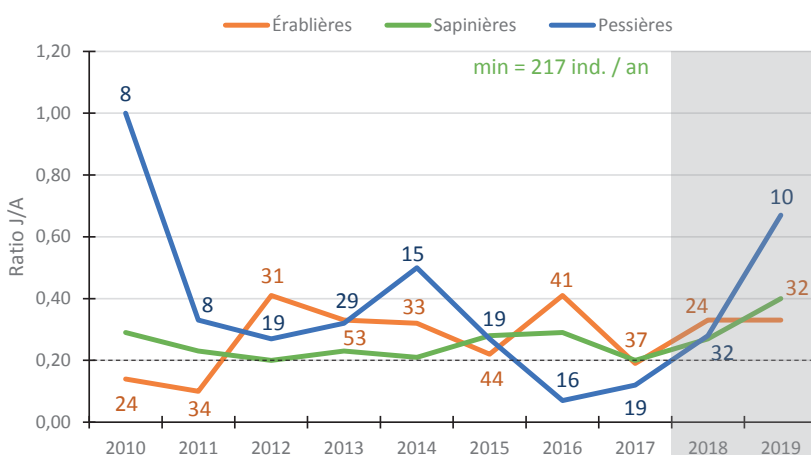
Dans le cadre de la mise en place du plan de gestion des animaux à fourrure 2018-2025, le carnet du piégeur a été modifié afin de mieux mesurer le succès de piégeage, en tenant compte des animaux capturés, accidentellement ou volontairement, dans des collets. Cet ajout, bien que souhaitable pour améliorer notre estimation du succès, nous empêche de bénéficier de la série temporelle existante. À des fins de comparaison avec les années antérieures, si les collets sont exclus du calcul de l'effort, le succès moyen reste assez similaire depuis la mise en place du plan de gestion, en sapinière et pessière. Par contre, en érablière, où le lynx était d'ailleurs interdit au piégeage dans plusieurs UGAF, il n'y avait pour ainsi dire pas ou peu d'effort dirigé sur l'espèce avant la levée du quota. Les piégeurs se trouvaient alors bien embêtés de déclarer un effort associé à l'espèce et déclaraient des efforts erronés. Les succès enregistrés les 2 dernières années se rapprochent beaucoup plus de la réalité, car il est évident que le succès ne pouvait être supérieur en érablière, où l'espèce est rare, qu'en sapinière, où elle est commune.

Malgré l'abandon du quota, les piégeurs n'ont pas déployé d'effort supplémentaire significatif afin de capturer des lynx.

Depuis 2010, le rapport juvéniles/adultes (J/A) est relativement stable dans l'érablière et la sapinière, mais a connu des fluctuations dans la pessière. Ces fluctuations s'expliquent par le faible nombre d'individus à partir desquels le rapport est calculé. À l'exclusion de certaines années, le rapport J/A dans la récolte est suffisamment élevé pour s'assurer que la population est en santé, voire en croissance (ratio J/A $\geq$ 20 %).



* Les chiffres correspondent au nombre de carnets de piégeur reçus. L'effort associé aux collets est exclus du graphique.



* Les chiffres correspondent au nombre de lynx dont le groupe d'âge était connu.

Synthèse et conclusion

Indicateurs de suivi

Rendement	= -
Récolte	-
Abondance – lynx du Canada	Rare-commun
Tendance – lynx du Canada	=
Succès	= +
Ratio J/A	= +
Abondance des proies – lièvre	Commun-abondant
Tendance des proies - lièvre	=

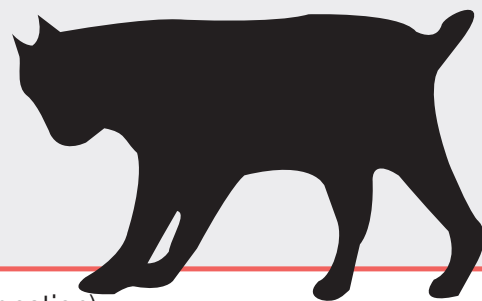
Globalement, la situation du lynx du Canada est stable depuis la mise en œuvre du plan de gestion. Le rendement et la récolte de lynx sont en baisse, mais cela semble s'expliquer par une pression plus faible exercée par les piégeurs, dont le nombre est en baisse sur le territoire libre. Les indicateurs d'état de population (abondance/tendance) montrent des populations de lynx stables depuis 10 ans. Contrairement aux craintes exprimées par certains, l'effort déployé par les piégeurs n'a pas augmenté depuis l'abandon du quota. Il est même en baisse dans la sapinière, la zone où le lynx est le plus abondant. Malgré cela, le succès de piégeage a augmenté dans cette zone, en partie parce que les prises excédant l'ancien quota peuvent maintenant être déclarées en toute légalité, ce qui offre une meilleure qualité des données pour le suivi biologique de cette espèce à long terme. En pessière, on observe une hausse de l'effort déployé par les piégeurs durant la dernière année afin de maintenir un succès similaire aux années précédentes. Cela peut possiblement s'expliquer par la baisse d'abondance des lièvres depuis 2 ans dans cette zone, qui annonce peut-être un petit creux de cycle. En érablière, là où l'espèce est plus rare, la situation semble stable. Les indicateurs de suivi laissent supposer que le lynx du Canada n'est actuellement pas exploité au-delà de son potentiel, mais le suivi demeure primordial.

Les informations collectées dans le carnet du piégeur permettent de produire ce bilan de situation. Merci de collaborer activement à la gestion des animaux à fourrure en retournant votre carnet dûment rempli !





Bilan de l'exploitation du **lynx roux** 2000-2019

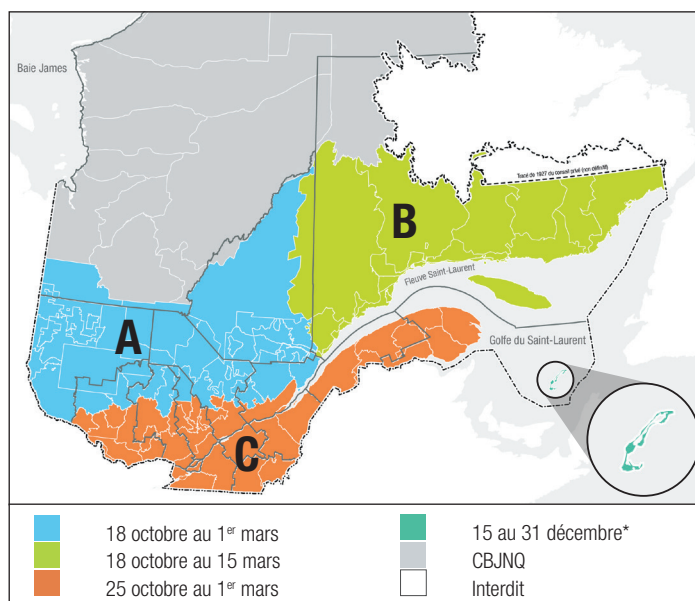


(2 ans après la mise en œuvre du plan de gestion)

Réglementation

(en date de la saison 2019-2020)

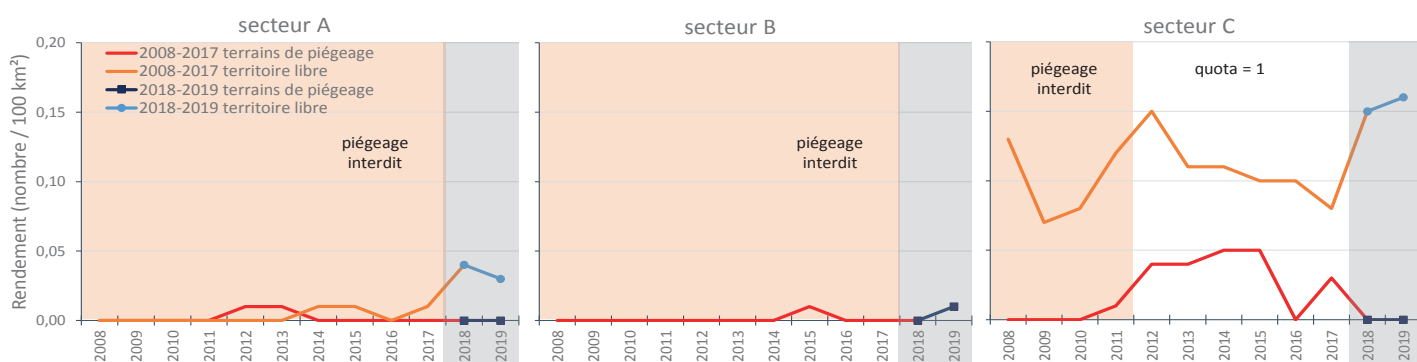
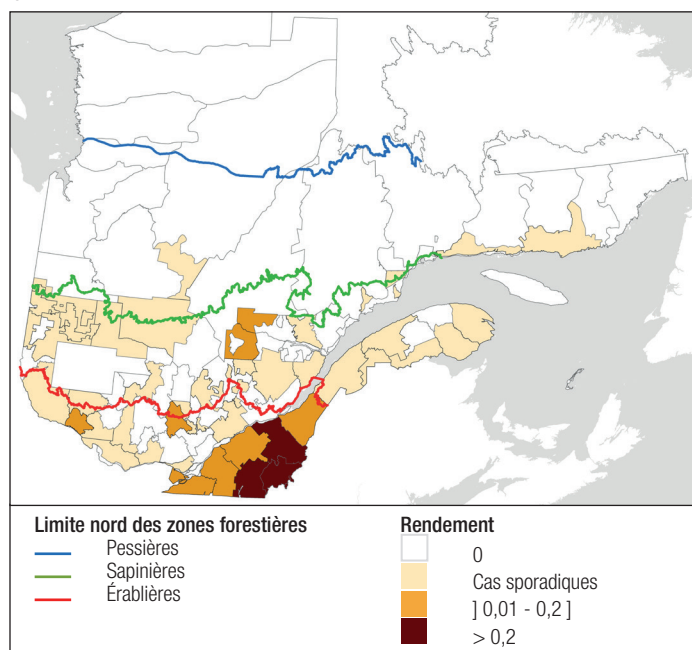
Secteurs et périodes de piégeage – lynx roux



*Dans le cas où il y aurait présence de l'espèce

Rendement

Rendement moyen (nombre de captures/100 km²) –
lynx roux – 2010-2019

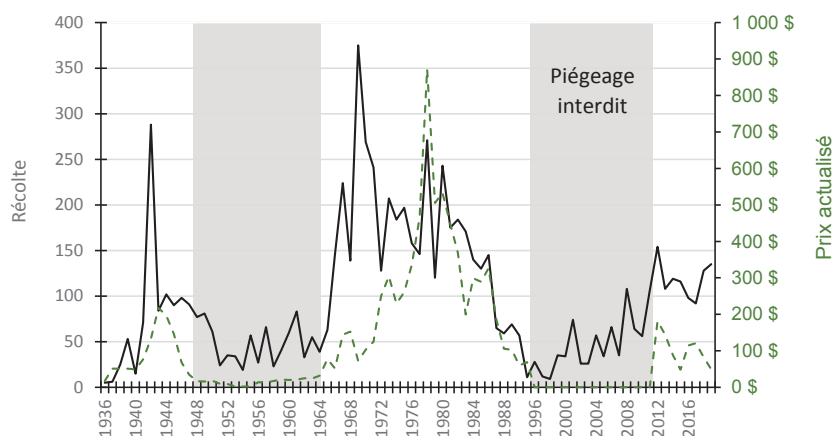


Les zones grises (2018-2019) correspondent à la période pendant laquelle le plan de gestion des animaux à fourrure est en vigueur.

L'aire de répartition du lynx roux au Québec couvre principalement le sud du Québec. Les UGAF 16, 79, 80 et 81 affichent les rendements de capture les plus élevés, puisque c'est seulement dans ces UGAF que le piégeage était permis entre 2012 et 2017. Toutefois, l'aire de répartition du lynx roux est probablement en expansion vers le nord, comme le montrent les captures réalisées dans le secteur A. On a noté une hausse du rendement dans l'année qui a suivi la réouverture du piégeage (durant la saison 2012-2013), suivie d'une légère baisse. Depuis la mise en œuvre du plan de gestion des animaux à fourrure 2018-2025 et la levée des restrictions, le rendement a augmenté à nouveau.

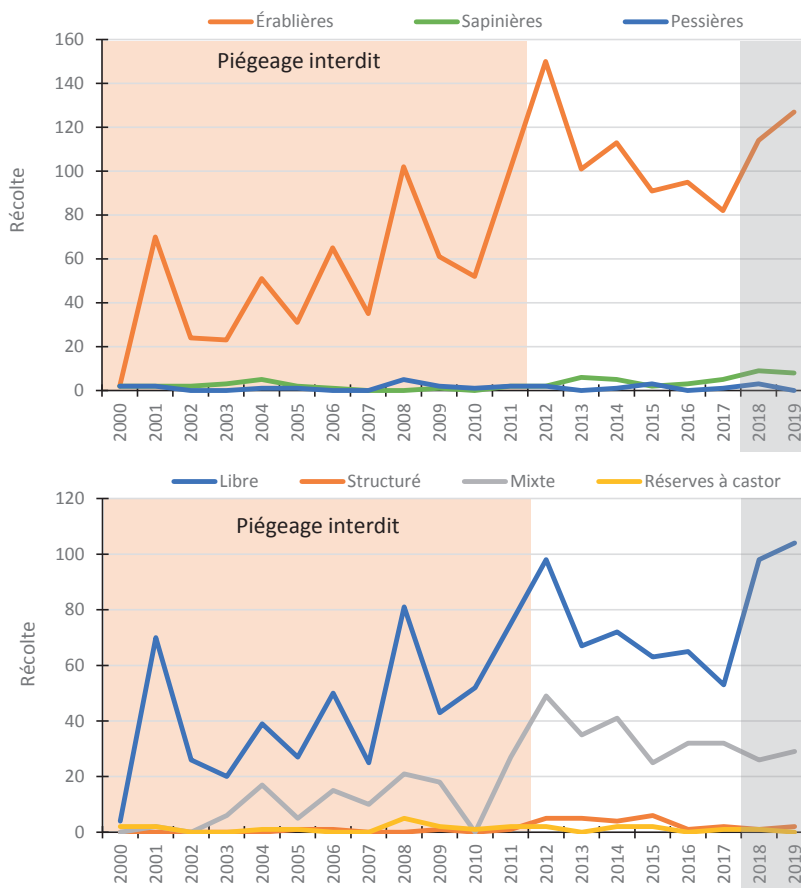
Récolte

Le piégeage du lynx roux a connu deux périodes de plus fortes récoltes associées à des prix élevés des fourrures dans les années 1940 et entre 1975 et 1985. C'est à la suite de cette dernière explosion des prix, à la fin des années 1970, que l'on a observé une chute marquée de la récolte qui a mené à la fermeture du piégeage de l'espèce de 1991 à 2011. Durant cette période de 20 ans, les données colligées sont uniquement issues des captures accidentelles (déclaration obligatoire). Il est intéressant de noter que, pendant la période où les prix étaient très bas (zone grise : fin des années 1940 jusqu'au début des années 1960), le niveau de récolte était semblable à celui observé pendant la fermeture du piégeage. Cela illustre le fait que, même avec une interdiction de piéger l'espèce, des captures accidentelles se produisent, notamment dans des collets à canidés.



La croissance des captures accidentelles enregistrées de 2001 à 2011 a mené à la réouverture du piégeage. L'espèce est principalement présente dans la zone forestière de l'érablière. À l'exception de l'année d'ouverture (2012-2013) où la récolte a été plus élevée, celle-ci montrait une tendance à la baisse, mais l'abandon du quota d'un seul lynx roux par piégeur et l'ouverture du piégeage de l'espèce sur l'ensemble du territoire a favorisé une nouvelle hausse de la récolte. Bien que les niveaux de récolte soient plus élevés en territoire libre (du fait de la tenure des UGAF où l'espèce est présente), les fluctuations observées suivent globalement les mêmes tendances, peu importe la tenure du territoire.

Il n'existe actuellement pas de corrélation entre la récolte et le prix de vente des fourrures de lynx roux (meilleure corrélation : $R^2 = 23\%$) depuis 2012, année de la réouverture du piégeage.



* Avant 2012, il s'agit de captures accidentelles rapportées par déclaration obligatoire.

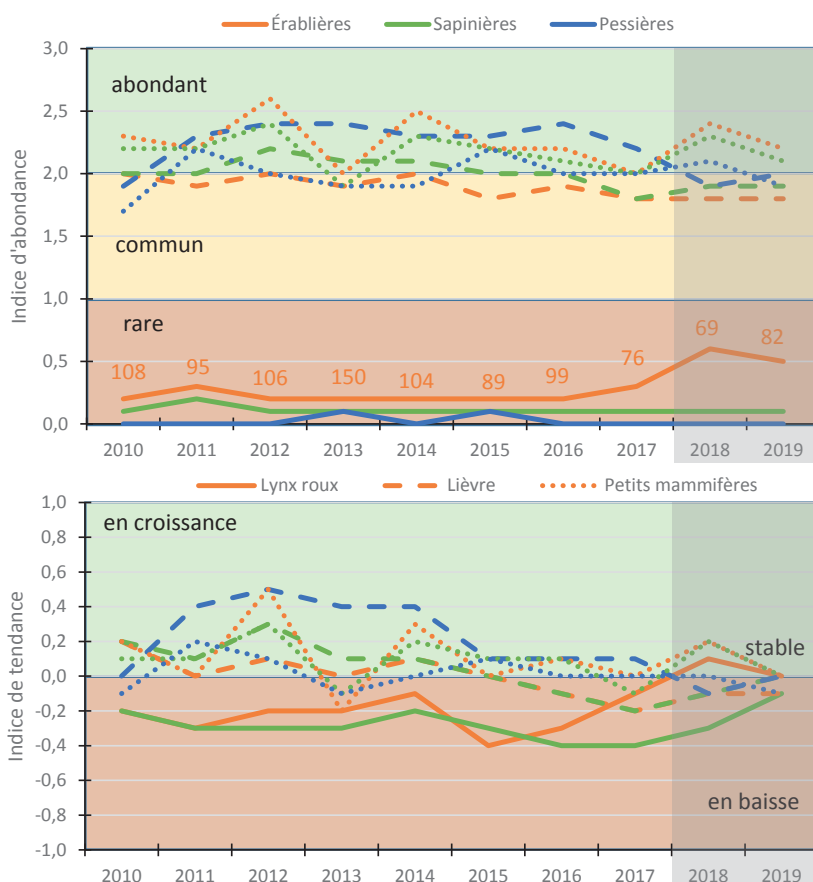
Carnets du piégeur

Selon les piégeurs, le lynx roux est plutôt rare, même dans la zone forestière de l'érablière. Après une baisse observée en 2015, les populations de lynx roux semblent légèrement en croissance alors que celles de ses proies sont plutôt stables. On note aussi une tendance à la hausse dans la zone de la sapinière.

Trop peu de lynx roux ont été rapportés dans les carnets du piégeur reçus en 2018-2019 et 2019-2020 pour calculer un succès ou un rapport juvéniles/adultes (J/A) (information nouvellement ajoutée au carnet).

Synthèse et conclusion

De manière générale, l'information sur cette espèce est encore limitée (série temporelle courte depuis la réouverture du piégeage). La tendance à la hausse de la récolte semble à la fois le résultat de la levée du quota et des restrictions de piégeage, et d'une tendance à la hausse des populations. Jusqu'à maintenant, le portrait de l'exploitation ne présente rien de préoccupant, mais le suivi devra se poursuivre au cours des prochaines années. Le carnet du piégeur, qui contient désormais des informations sur l'effort et le succès de piégeage, est un outil important pour le suivi de cette espèce à long terme.



* Les chiffres correspondent au nombre de carnets du piégeur reçus, dans la zone forestière de l'érablière, là où l'espèce est principalement présente.

Indicateurs de suivi

Rendement	+
Récolte	= +
Abondance – lynx roux	Rare
Tendance – lynx roux	= +
Abondance des proies	Communes-abondantes
Tendance des proies	=

Les informations collectées dans le carnet du piégeur permettent de produire ce bilan de situation. Merci de collaborer activement à la gestion des animaux à fourrure en retournant votre carnet dûment rempli !

